

Pôle emploi en direct :

- www.pole-emploi.fr

- 3949 Services téléphoniques

Gratuit ou 0,11 euro par appel depuis une ligne fixe ou d'une box. Coût d'une communication normale depuis un mobile.



C01/ID645/KC59

Références à rappeler

numéro identifiant

numéro de dossier

numéro d'action

KC59

Objet : Renouvellement de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)

Madame,

Vous arrivez au terme d'une période d'indemnisation de 6 mois à l'allocation de solidarité spécifique.

Pour bénéficier du renouvellement de cette allocation, vous devez justifier de ressources mensuelles inférieures* au plafond prévu par le code du travail**.

Afin d'examiner votre droit à ce renouvellement, nous vous invitons à nous retourner le questionnaire ci-joint, après l'avoir complété et signé.

A défaut, le versement de votre allocation sera interrompu à la fin de la période de 6 mois en cours.

Dans cette attente, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le Directeur

*Notice DAJ 155

**Articles R. 5423-1 et R. 5423-9 du code du travail

Références :
numéro de dossier :
numéro d'action

Le

**DECLARATION DES RESSOURCES DU 01/01/2012 AU 31/12/2012 POUR LE RENOUELEMENT DE
L'ALLOCATION DE SOLIDARITE SPECIFIQUE**

Situation familiale : célibataire divorcée, séparée veuve
 mariée vie maritale ou PACS nombre d'enfants à charge :

Justificatifs à produire obligatoirement :

Copie de votre dernier avis d'impôt sur le revenu et, le cas échéant, de celui de votre conjoint.
Pôle emploi se réserve la possibilité de demander, à tout moment, l'original des justificatifs de ressources.
Vous devez mentionner, sans pratiquer aucun abattement ni déduction (sauf colonne B ligne 2) :

- tous les revenus à déclarer au titre de l'impôt sur le revenu,
- les revenus perçus à l'étranger (y compris ceux versés par une organisation internationale).

Les prestations familiales et l'allocation logement n'ont pas à être mentionnées.

| | A Vous-même Sommes perçues | B Votre conjoint Sommes perçues |
|---|----------------------------------|---------------------------------------|
| 1.Salaires nets imposables (1) (y compris avantages en nature et primes diverses) | | |
| 2.Revenus et plus-values des professions non-salariées (artisan, commerçant, etc...)(1) | | |
| 3.Indemnités journalières de sécurité sociale | | |
| 4.Rémunération de stage et allocations de chômage | | |
| 5.Pensions (y compris pensions alimentaires et pensions d'invalidité), préretraites, retraites (y compris retraites militaires) et rentes, directes ou de reversion | | |
| 6.Autres ressources (précisez : revenus de valeurs et capitaux mobiliers, revenus fonciers, plus-values et gains divers, etc.) | | |
| TOTAL | | |
| 7.Pension alimentaire ou prestation compensatoire versée à votre ex-conjoint | | |

(1) Ne remplissez cette case que si vous exercez actuellement une activité professionnelle réduite tout en continuant à percevoir vos allocations de chômage.

Votre conjoint exerce-t-il actuellement une activité professionnelle ? oui non

S'il a cessé cette activité (rupture du contrat de travail s'il était salarié, ou cessation définitive de son activité non salariée) perçoit-il un revenu de remplacement ? oui non

Si oui, s'agit-il d'une :

- allocation de chômage ou rémunération de stage préretraite
 pension (de retraite ou d'invalidité) autre allocation (à préciser) :

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette déclaration. En cas d'inexactitude ou d'omission, je serai passible des sanctions prévues par l'article L. 5429-1 du code du travail (amende de 4000 euros) et de l'exclusion des allocations de solidarité (articles L. 5426-2, L. 5426-9 et R. 5426-3 3° du code du travail).

A _____, le _____

(Signature obligatoire)

Les informations collectées dans ce document sont destinées au renouvellement des droits à l'allocation de solidarité spécifique. Conformément à la loi " informatique et libertés " du 06 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez, auprès du directeur de Pôle emploi, d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent.